



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Vaccination contre la COVID-19

Webinaire avec les responsables de centres de vaccination

Animé par le Pr Etienne Gayat, Mme Eve Robert, M. Bernard Celli et M. Patrick Rivière

Jeudi 2 Septembre 2021

Point de situation sur le déploiement de la campagne vaccinale

Point de la CNAM sur les évolutions SI

Actualité épidémique et opération « A la rentrée, tous vaccinés »

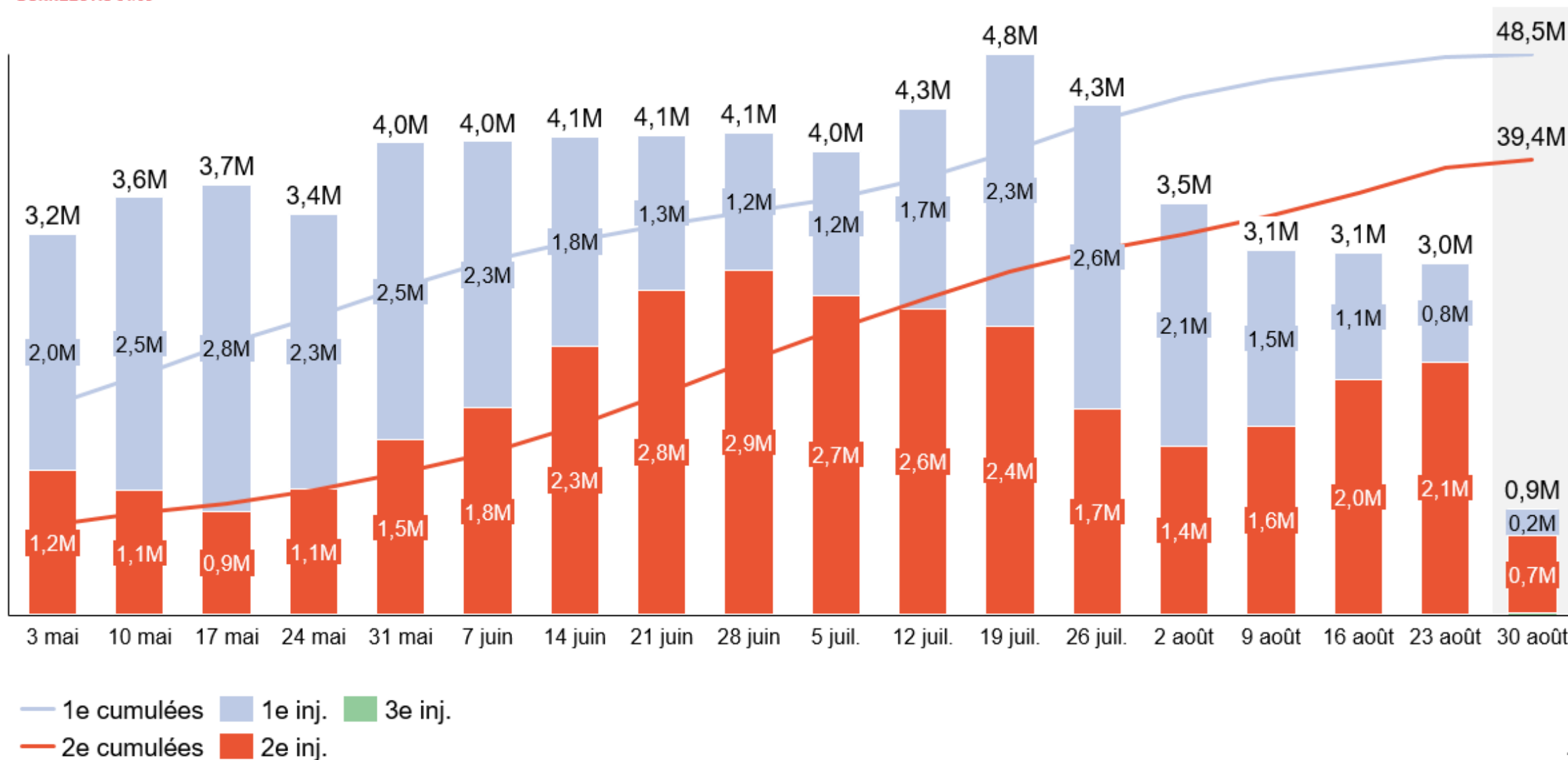
Point sur la campagne de rappels

Prévention de la fraude en centre de vaccination

Synthèse des injections réalisées

Nombre cumulé d'injections (1^{ères} et 2^{èmes}, 3^{èmes}), en milliers

DONNEES AU 31/08

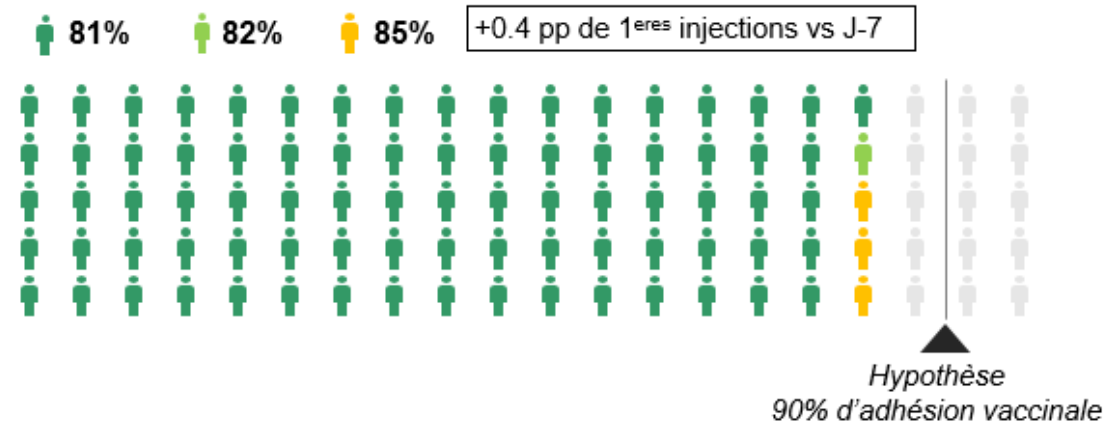


Taux de couverture par tranches d'âge

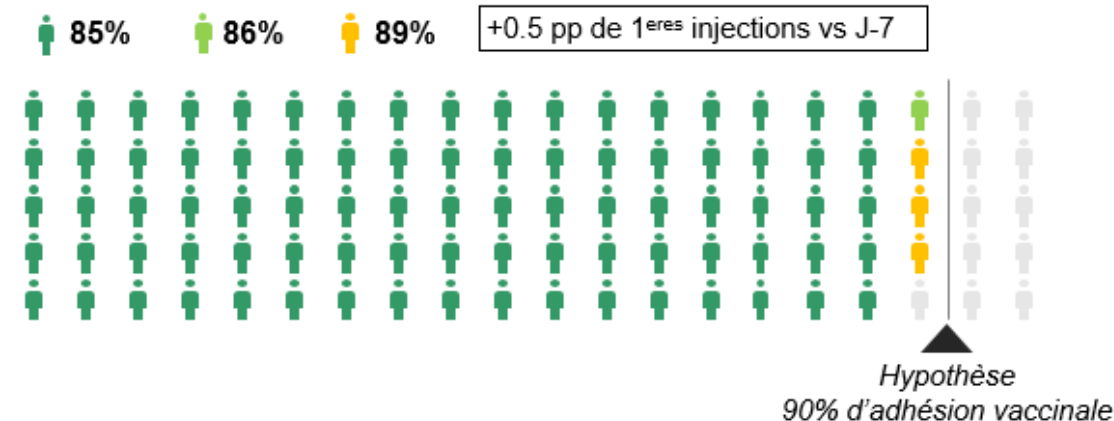
DONNEES AU 31/08

 Protégés (7 jours après schéma complet)
  Ont reçu un schéma complet
  Ont reçu une 1^{ère} injection

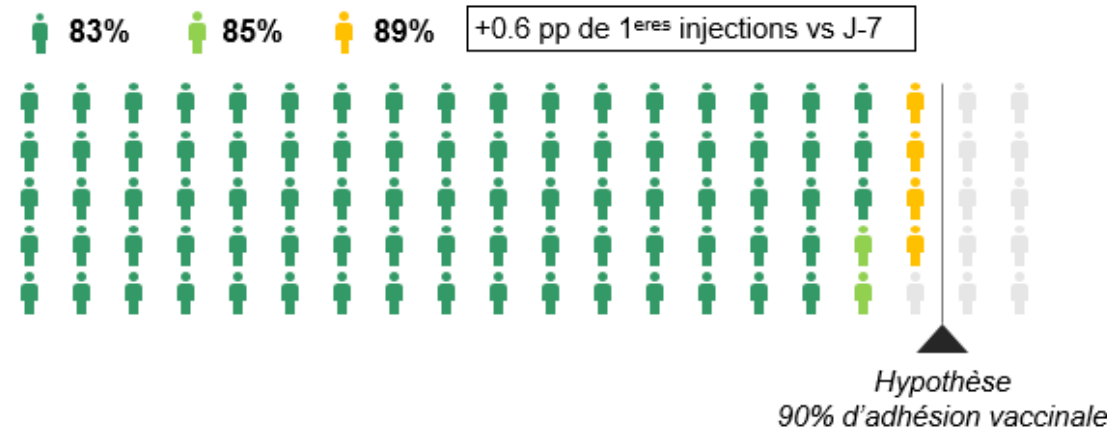
Personnes de 80 ans et plus (4,1 M de personnes)



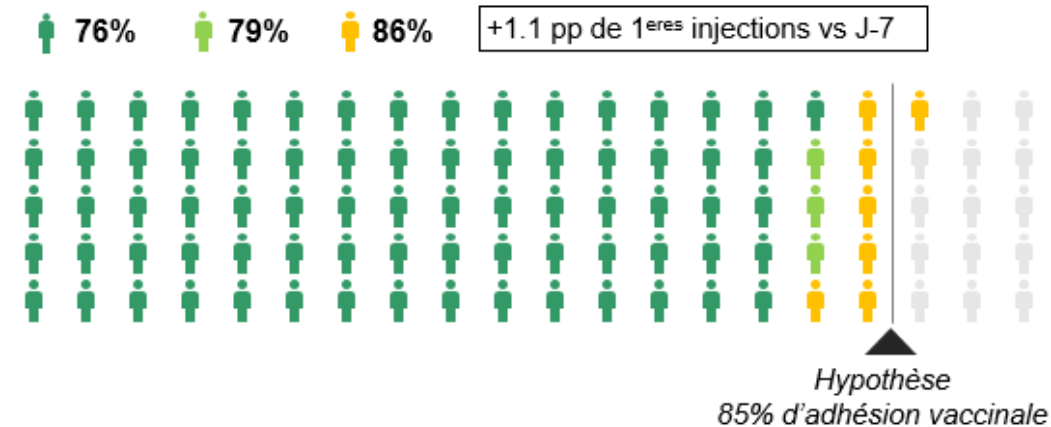
Personnes de 60 ans et plus (18,1 M de personnes)



Personnes de 50 ans et plus (26,9 M de personnes)



Personnes de 18 ans et plus (52,9 M de personnes)



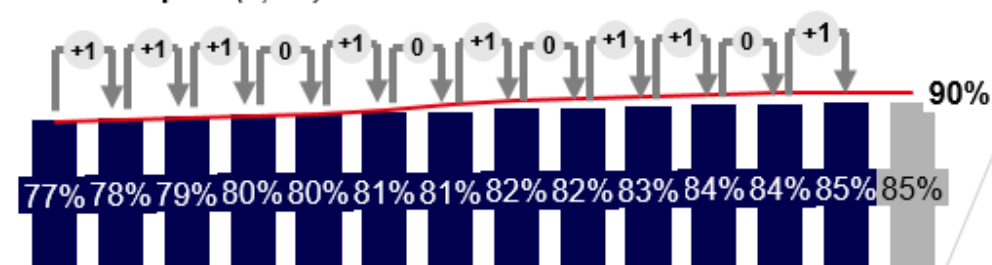
Taux de couverture des populations éligibles

9,5M de personnes éligibles ne sont pas vaccinées au 31/08

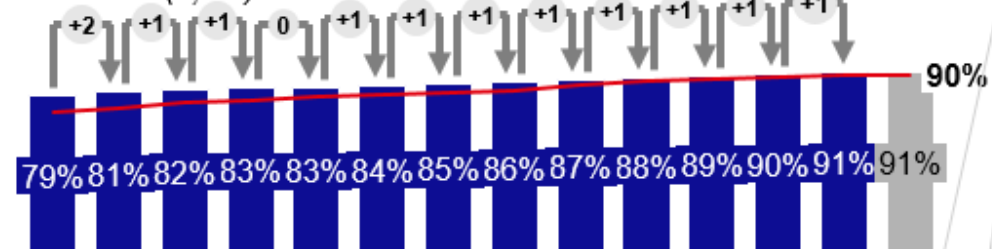
DONNÉES AU 31/08

Taux de couverture, %

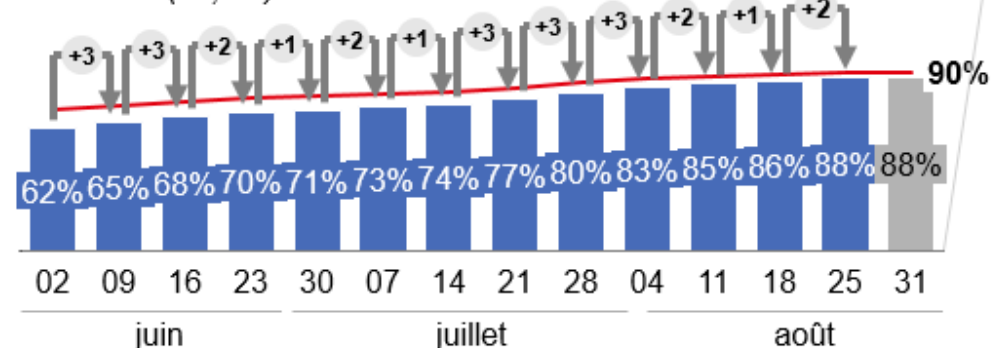
80 ans et plus (4,1M)



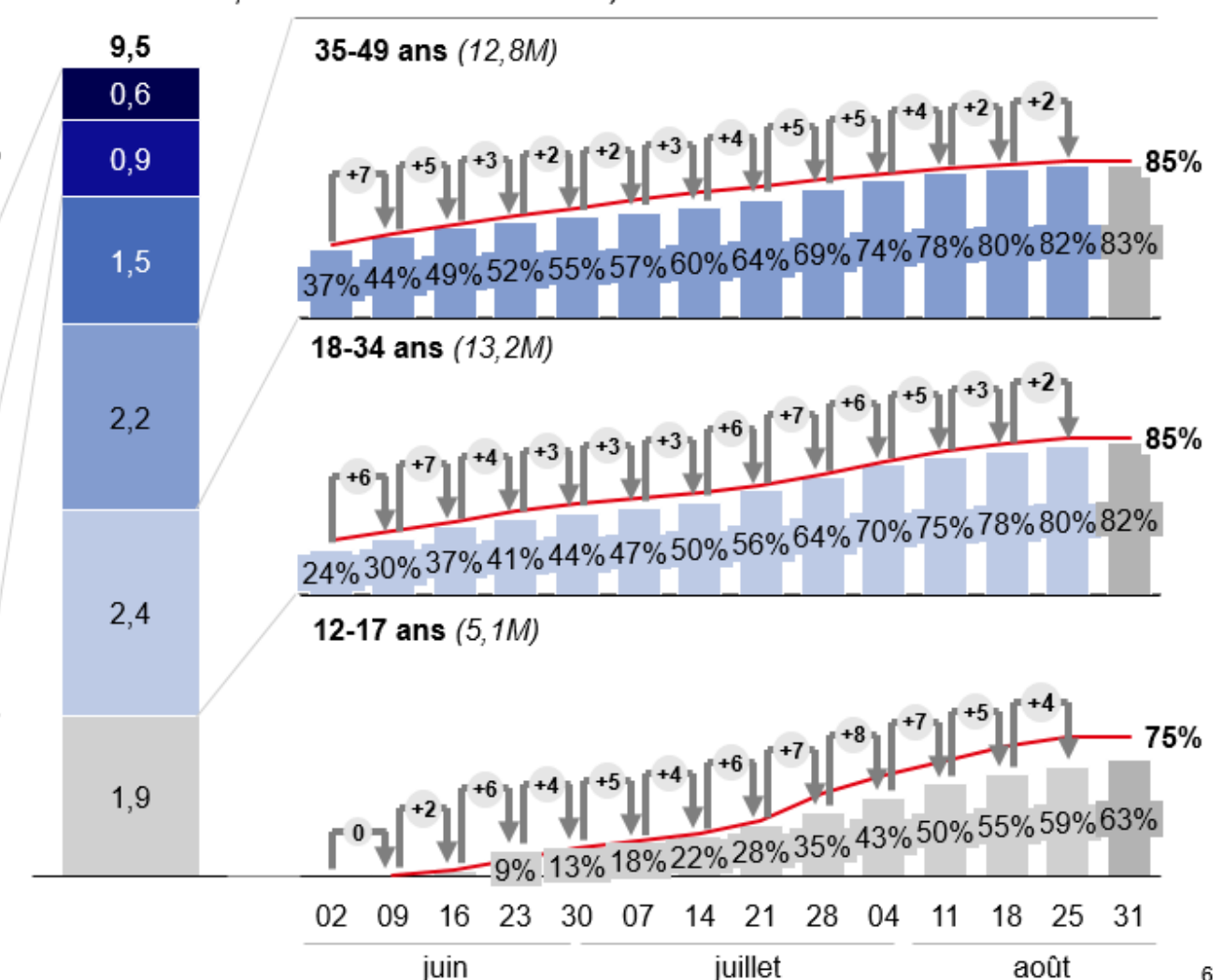
65-79 ans (9,8M)



50-64 ans (12,9M)



Non vaccinés, M Taux de couverture, %



Note : Semaine du mercredi au mercredi – semaine complète disponible chaque jeudi

Source : Datavac, Santé Publique France

Calendrier hebdomadaire de livraison de vaccins au 30 août 2021

En gras vert : chiffres confirmés par les laboratoires

SOUS RÉSERVE DU RESPECT DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS - SUR BASE DES CALENDRIERS DE LIVRAISON DES DOSES AU 30/08¹

Pas de vision hebdomadaire
au-delà du mois d'août

	Juillet	Juillet	Juillet	Juillet	Juillet	Aout	Aout	Aout	Aout	Sept	Sept	Sept	Sept	Sept
	28-juin	05-juil	12-juil	19-juil	26-juil	02-août	09-août	16-août	23-août	30-août	06-sept	13-sept	20-sept	27-sept
Pfizer – BioNTech	4 410 900	2 441 790	2 441 790	2 441 790	2 442 860	2 578 680	2 579 850	3 536 910	3 751 020	2 521 818	2 521 818	1 638 000	1 657 890	4 119 570
Moderna Prévisionnel	590 400	670 800	670 800	670 800	666 000	666 000	1 705 200	1 868 400	1 545 600	2 412 000	2 155 200	2 252 400	2 252 400	2 252 400
<i>Moderna réalisé</i>	590 400	670 800	0	670 800	666 000	1 168 640	1 705 200	1 868 400	460 800	206 400	Fin rattrapage 23-août attendu jeu. 2 sept.			
AstraZeneca	3 146 600	691 200	351 680	969 160	1 276 840	249 600	243 300	1 600 700	2 288 500	221 200	436 129	726 881		
Janssen Prévisionnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Janssen réalisé</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	8 147 900	3 803 790	2 793 470	4 081 750	4 385 700	3 996 920	4 528 350	7 006 010	6 500 320	5 155 018	5 113 147	4 617 281	3 910 290	6 371 970
Cumulé	71 541 550	75 345 340	78 138 810	82 220 560	86 606 260	90 603 180	95 131 530	102 137 540	108 637 860	113 792 878	118 906 025	123 523 306	127 433 596	133 805 566
Totaux mensuels					23 212 610				22 031 600					25 167 706

Réception de 2.1M doses supplémentaires Pfizer (achat Roumanie + Bulgarie) : 1.2M allouées en centre et 0.9M allouées au stock d'Etat pilotable pour préparer la vaccination scolaire et les rappels en EHPAD

Point de situation sur le déploiement de la campagne vaccinale

Point de la CNAM sur les évolutions SI

Actualité épidémique et opération « A la rentrée, tous vaccinés »

Point sur la campagne de rappels

Prévention de la fraude en centre de vaccination

1

VACCINATION DES ADOLESCENTS ET OPÉRATIONS SCOLAIRES

VACCINATION DES ADOLESCENTS : NIR ADO OU NIR PARENTS

1. Tous les adolescents de 12 ans et plus qui se présentent pour se faire vacciner doivent être en possession du NIR (Numéro de sécurité sociale) de l'un des deux parents, ou de leur propre NIR.
 - a. Si l'adolescent dispose du NIR de l'un de ses deux parents, il est utilisé pour saisir la vaccination dans vaccin covid. L'adolescent est retrouvé sous le NIR du parent, en cliquant sur « rechercher les autres membres de la famille ». Si le NIR d'un parent est utilisé, il doit être le même pour la 1ère et la 2ème injection.
 - b. Dans le cas où l'adolescent dispose d'un NIR personnel, celui-ci peut désormais être utilisé pour rechercher l'adolescent et saisir la vaccination.

NB : dans un cas comme dans l'autre, les parents pourront avoir accès à son certificat avec le QRcode au travers du télé-service attestations. L'adolescent peut être retrouvé dans vaccin covid avec son NIR ou celui du parents.

IDENTIFICATION PATIENT

MES VACCINATIONS

MES PARAMÈTRES

☐ Saisissez son code patient :

☒ Ou saisissez son NIR :

274

Réinitialiser

RECHERCHER

 Votre patient n'est pas assuré au régime d'assurance maladie français. Enregistrer votre patient [via ce lien](#).

Veillez préciser le membre de la famille concerné :



Stephanie

2740

née le 18/

Vous avez eu l'autorisation de votre patient pour accéder à son dossier.



Julietta

2050

née le 12/0

Vous avez eu l'autorisation de votre patient pour accéder à son dossier.



Le pictogramme «enfant» représente le dossier d'un patient mineur et le pictogramme «adulte» représente le dossier d'un patient majeur

ELARGIR LA RECHERCHE



Pour afficher les autres membres de la famille

IDENTIFICATION PATIENT

MES VACCINATIONS

MES PARAMÈTRES

☐ Saisissez son code patient :☒ Ou saisissez son NIR :

205

Réinitialiser

RECHERCHER

 Votre patient n'est pas assuré au régime d'assurance maladie français. Enregistrer votre patient [via ce lien](#).

Veuillez préciser le patient concerné :

 Julietta

205



née le 12/0



Vous avez eu l'autorisation de votre patient pour accéder à son dossier.

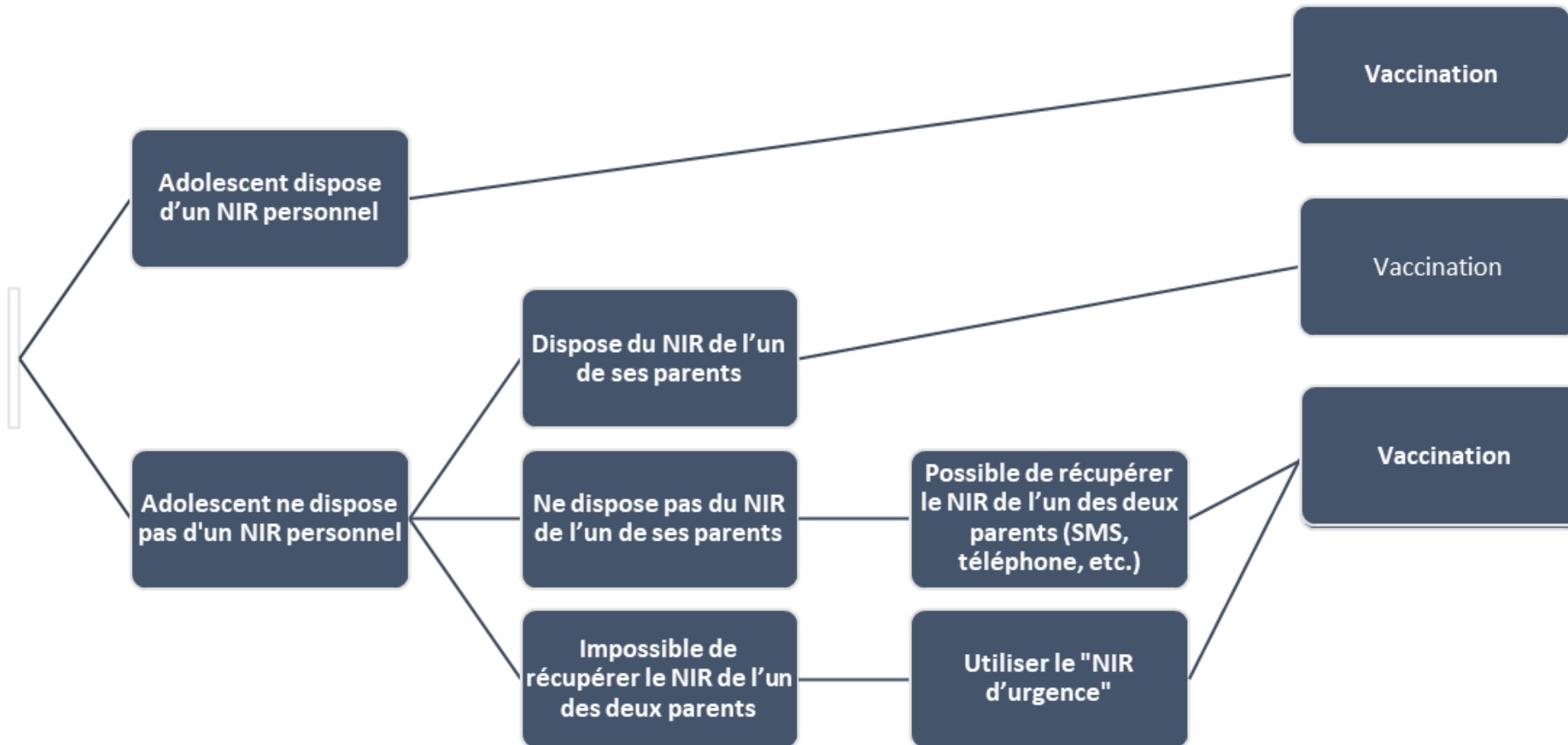


La recherche d'un patient et l'accès aux données est réservé au(x) professionnel(s) de santé ainsi que les personnes placées sous leur responsabilité. Toute recherche et accès illégitimes peuvent impliquer des sanctions.

VACCINATION DES ADOLESCENTS

2. Si et seulement si le NIR ne peut être communiqué, ou lorsque l'adolescent de 16 ans et plus souhaite se faire vacciner contre l'avis de ses parents, ou dans tout autre cas situation rendant impossible l'utilisation du NIR de l'un des deux parents ou celui de l'adolescent :
 - a. la procédure de saisie dite « NIR d'urgence » peut être utilisé. La vaccination contre la COVID-19 prime, en dernier recours, sur l'exigence d'utiliser le NIR de l'un des deux parents.
 - b. Dans ce cas de figure, il est impératif d'indiquer aux adolescents qui se font vacciner sous le NIR d'urgence de conserver très précieusement le code patient qui se présente sous la forme d'une série de trois fois trois lettres (XXX-YYY-ZZZ). Ce code figure sur la synthèse de vaccination, et non sur l'attestation certifiée de vaccination. Il est donc également impératif de remettre cette synthèse à l'adolescent en plus de son attestation certifiée. En cas de perte par l'adolescent ou d'oubli de remettre à l'adolescent la synthèse de sa vaccination par les personnels compétents, il sera difficile de retrouver le dossier de l'adolescent, sauf à passer par le tableau de bord de celui qui a réalisé la vaccination

VACCINATION DES ADOLESCENTS



OPÉRATIONS SCOLAIRES EN CENTRE DE VACCINATION

Opération Scolaire

VACCIN COVID **amelipro** Dr. Remi PECAULT

Cette page vous permet d'enregistrer, si vous le souhaitez, vos préférences de saisies pour vos futures saisies de vaccination. Les paramètres enregistrés sur cette page seront repris en pré-remplissage dans les différents onglets d'éligibilité et de vaccination. Ces paramètres seront valables sur la journée.

Informations sur la vaccination :

Nom du vaccin : Numéro de lot :

Date de vaccination :

Lieu de vaccination :

Nom du lieu de vaccination : ?

Saisissez le code postal ou une partie du nom du lieu pour le retrouver

- Centre de vaccination Paris 20e - 75020 - Paris
- Centre éphémère - Caserne Ménilmontant - 75020 - Paris
- EMV- Mairie du 20e - Centre COVISAN 20 - 75020 - Paris
- GHU Paris - Site Pierre Bayle - 75020 - Paris
- HU de Tenon (Centre Covisan 20) - 75020 - Paris

Adresse du lieu de vaccination : ?

☒ Oui ☐ Non

Nom de famille : Prénom :

Date de naissance :

3

RAPPEL VACCINAL ET SAISIE DANS VACCIN COVID

RAPPEL VACCINAL – SAISIE VACCIN COVID AVANT LE 14/09

VACCIN COVID Dr. Medecin GENERALISTE

Franck [REDACTED], né le [REDACTED] [Changer de patient >](#)

Statut : Assurée Régime Général

Cycle vaccinal crée le 01/05/2021 - Terminé Depuis le : 16/06/2021 [Annuler le cycle](#) [Ré-ouvrir le cycle](#)

ELIGIBILITÉ VACCINATION 1ÈRE VACCINATION **2ÈME VACCINATION** [+ AJOUTER UNE VACCINATION](#)



L'acte de deuxième vaccination COVID-19 a été enregistré
le : 16/06/2021 à 15h47

[IMPRIMER LA SYNTHÈSE](#) [EXPORTER LA SYNTHÈSE](#)

Informations patient

Nom : [REDACTED]
Prénom : [REDACTED]
NIR : [REDACTED]
Né le : [REDACTED]
Accord patient ou de son représentant légal : Oui
Code patient : [REDACTED]

Eligibilité à la vaccination

- L'onglet « Ajouter une vaccination » s'affiche lorsque la :
 - 1^{ère} Vaccination a été enregistrée avec un vaccin monodose
 - 2^{ème} Vaccination a été enregistrée
- En cliquant sur « Ajouter une vaccination », l'onglet 3^{ème} Vaccination s'affiche à l'écran. Vous pouvez saisir et enregistrer les informations de la 3^{ème} injection pour votre patient comme pour les premières injections

RAPPEL VACCINAL – SAISIE VACCIN COVID APRES LE 14/09

Lors du rappel, quand la primovaccination est enregistrée comme étant terminée (après 1, 2 ou 3 injections) :

- ➔ l'ajout d'une nouvelle injection ouvre une fenêtre avec un menu déroulant dans lequel le **motif «Rappel»** doit être sélectionné.
- ➔ Les vaccinations de rappel n'auront pas d'incidence sur la complétude des schémas vaccinaux terminés (primovaccination complète). Il n'y a pas de nouveau QR-Code à générer.

L'ajout d'une nouvelle injection, indiquée pour compléter le primovaccination pour des raisons médicales (3^{ème} dose pour les personnes sévèrement immunodéprimées)

- ➔ Le **motif «Motif médical»** sera sélectionné et permettra de distinguer l'injection de « Rappel » des injections supplémentaires visant à compléter la primovaccination d'une personne immunodéprimée

RAPPEL VACCINAL – SAISIE VACCIN COVID APRES LE 14/09

VACCIN COVID Dr. Malade GENERALISTE

Franck [REDACTED], né le [REDACTED] [Retour à jour des informations du patient](#) [Changer de patient](#)

Sexe: Masculin Adresse: [REDACTED] Registre Général

Cycle vaccinal créé le 31/05/2021 - Terminé Depuis le : 16/09/2021 [Annuler le cycle](#) [Ajouter une vaccination](#)

ELIGIBILITE VACCINATION 1ERE VACCINATION 2EME VACCINATION **3EME VACCINATION**

 L'acte de troisième vaccination COVID-19 a été enregistré le : 14/09/2021 à 16:23

[IMPRIMER LA SYNTHÈSE](#) [EXPORTER LA SYNTHÈSE](#)

Informations patient

Nom: [REDACTED]
Prénom: [REDACTED]
Nuit: [REDACTED]
Né le: [REDACTED]
Accord patient ou de son représentant légal: Oui
Code patient: [REDACTED]

Lien ajouter une vaccination

Vous êtes sur le point de confirmer qu'une troisième injection est nécessaire pour votre patient, veuillez sélectionner un motif d'injection supplémentaire dans le menu déroulant ci-dessous :

Rappel

Si vous confirmez vous serez redirigés automatiquement sur l'onglet troisième vaccination.

Souhaitez-vous continuer ?

NON **OUI**

Point de situation sur le déploiement de la campagne vaccinale

Point de la CNAM sur les évolutions SI

Actualité épidémique et opération « A la rentrée, tous vaccinés »

Point sur la campagne de rappels

Prévention de la fraude en centre de vaccination

Neuf fois plus d'entrées en soins critiques parmi les personnes non vaccinées que parmi celles qui sont complètement vaccinées

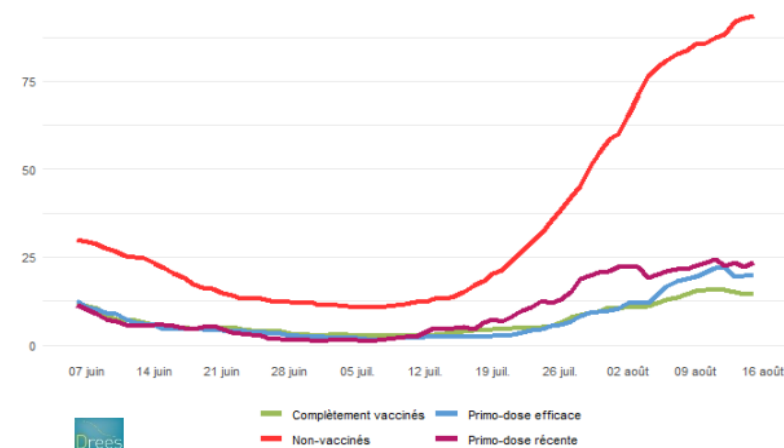
Près de neuf fois plus de tests positifs parmi les personnes non-vaccinées que parmi celles complètement vaccinées, à taille de population comparable

- Entre le 9 et le 15 août, le nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants non-vaccinés s'élève à 430, alors qu'il n'est que d'un peu plus de 50 pour 100 000 habitants vaccinés. Il y a ainsi près de 9 fois plus de positifs parmi les personnes non-vaccinées que parmi celles complètement vaccinées à taille de population comparable.
- Parmi les personnes entrées à l'hôpital entre le 9 et le 15 août 2021 dont un test RT-PCR positif a pu être identifié dans SI-DEP, 80 % des admissions en soins critiques et 76 % des admissions en hospitalisation conventionnelle sont le fait de personnes non-vaccinées, alors que les patients complètement vaccinés en représentent respectivement 13 % et 17 %.
- Pour les décès, ces ratios s'élèvent à 73 % pour les personnes non vaccinées et 23 % pour les personnes complètement vaccinées. En population générale, la part des personnes non vaccinées est de 35 % et celle des personnes complètement vaccinées de 51 %.
- Après une hausse vive et continue des entrées hospitalières en juillet, les entrées en soins critiques de patients non-vaccinés pour lesquels un test RT-PCR positif a été identifié ont atteint 28 patients pour 1 million de non-vaccinés entre le 9 et le 15 août, quasiment le même niveau que la semaine précédente. Durant la même période, les entrées en soins critiques de patients complètement vaccinés ont également augmenté mais leur niveau n'atteint que 3,2 entrées pour 1 million de personnes complètement vaccinées. Ainsi à taille de population comparable, il y a 9 fois plus d'entrées en soins critiques parmi les non-vaccinés que parmi les complètement vaccinés.

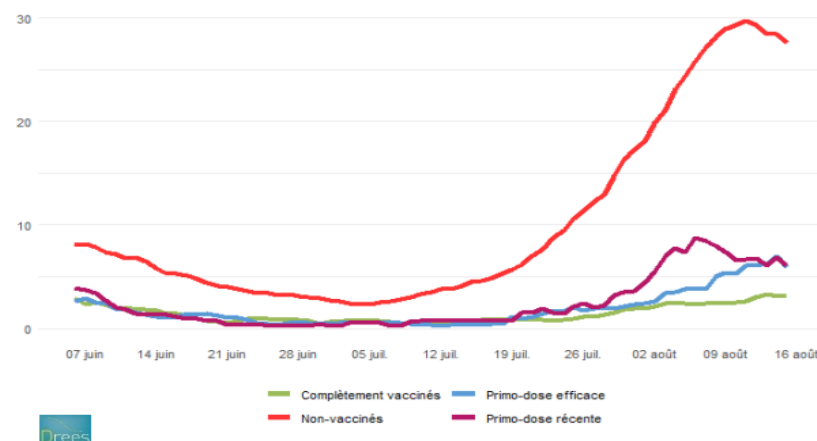
Les entrées en soins critiques de non-vaccinés à des niveaux particulièrement élevés outre-mer et autour de la Méditerranée

- En Outre-Mer, les entrées en soins critiques, pour lesquelles un test RT-PCR positif a été identifié, sont encore à environ 30 patients pour 1 million de personnes non-vaccinées à la Martinique et un peu plus de 40 en Guadeloupe.
- Les entrées en soins critiques de patients non-vaccinés en Occitanie sont revenues à 40 après avoir atteint 70 ; en Corse, elles sont revenues à 50 pour 1 million de personnes non vaccinées ; en Provence-Alpes-Côte-D'azur elles sont stables autour de 45 entrées.
- La hausse des entrées se poursuit en revanche dans les régions où elles étaient plus faibles jusqu'à présent, à l'instar de l'Ile-de-France dont le nombre d'entrées en soins critiques atteint près de 30 patients pour 1 million de personnes non-vaccinées durant la deuxième semaine d'août.

Nombre d'entrées en hospitalisation conventionnelle pour un million de personnes selon le statut vaccinal



Entrées en soins critiques pour 1 million d'habitants selon le statut vaccinal

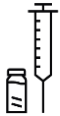


Opération spéciale de vaccination le WE du 4/5 septembre

« A la rentrée, tous vaccinés »

Contexte

- **Moins de 10M de personnes** restent à vacciner à l'approche de la rentrée
- Mise en vigueur de **l'obligation vaccinale pour les soignants** (15/09) et du **pass sanitaire pour les 12-17 ans** (30/09)
- Fort argument sanitaire dû au brassage populationnel lié à la **rentrée scolaire** et le **retour sur les lieux de travail**



Offre de vaccination massive et complète

- ❖ **Créneaux de vaccination sans RDV dans tous les centres ce week-end**, y compris dimanche, avec possibilité de dépannages en cas de besoin de réassorts de doses
- ❖ **Mobilisation de la ville** pour permettre un maximum de vaccinations en cabinet ce week-end
- ❖ Mise en place de **dispositifs de vaccination sans RDV dans les centres commerciaux** pour proposer une opportunité de se faire vacciner aux familles qui viendront effectuer leurs courses de rentrée



Communication forte autour de cette opération spéciale

- ❖ **Au niveau national**
 - Annonce par le Ministre au cours d'un déplacement
 - Vidéo du Ministre diffusée sur les réseaux sociaux
 - Valorisation des dispositifs de vaccination type centres commerciaux dans les médias nationaux
- ❖ **Au niveau régional**
 - Relai de l'opération à l'échelle régionale, en mobilisant la presse locale, les médias locaux
 - Valorisation des opérations spéciales mises en place sur le territoire
 - Diffusion d'informations à destination du grand public

Point de situation sur le déploiement de la campagne vaccinale

Point de la CNAM sur les évolutions SI

Actualité épidémique et opération « A la rentrée, tous vaccinés »

Point sur la campagne de rappels

Prévention de la fraude en centre de vaccination

Stratégie de la campagne de rappels

Synthèse de l'avis HAS
du 23 août 2021

- « Les études récentes suggèrent une **baisse de l'efficacité** au cours du temps de tous les vaccins, en particulier contre le variant Delta. Cette baisse ne touche pas seulement les **personnes âgées et les populations à risque de forme grave**, mais ces dernières demeurent les plus affectées. »
- La HAS « propose **l'administration d'une dose de rappel pour les personnes de 65 ans et plus**, ainsi que pour toutes les personnes présentant des **comorbidités augmentant le risque de formes graves et de décès** dus à la Covid-19 ». Ce seuil d'âge « pourra être abaissé dès lors que de nouvelles données le justifieront ». Pour ces personnes, la HAS recommande un **délai minimal de 6 mois entre la primo-vaccination complète et l'administration d'une dose de rappel**.
- Par ailleurs, la HAS recommande **l'administration d'une dose de rappel « dès à présent »** aux personnes primo-vaccinées depuis **au moins 4 semaines** avec le vaccin Covid-19 Janssen.
- La HAS indique qu'il est « très probable qu'une injection de rappel (...) procurera effectivement un effet boost sans problème particulier de tolérance, comme c'est le cas pour la plupart des vaccins ».
- Le code de santé publique autorise le ministre de la santé à décider de **l'usage d'un médicament hors AMM** dans un contexte de menace sanitaire grave. Dans ce cas, la responsabilité du prescripteur ne saurait être engagée en cas d'évènement indésirable grave, c'est bien la **responsabilité de l'Etat** qui est engagée, avec prise en charge financière éventuelle par l'ONIAM.
- Afin de protéger au plus vite notre population vulnérable et comme recommandé dans 8 autres Etats de l'UE, la décision s'est portée vers un **lancement de la campagne de rappels dès le 1^{er} septembre anticipant l'AMM**.

Les avis scientifiques actuels permettent d'identifier des populations cibles et d'établir des scénarios autour de 3 cercles

Périmètre de 18M de personnes

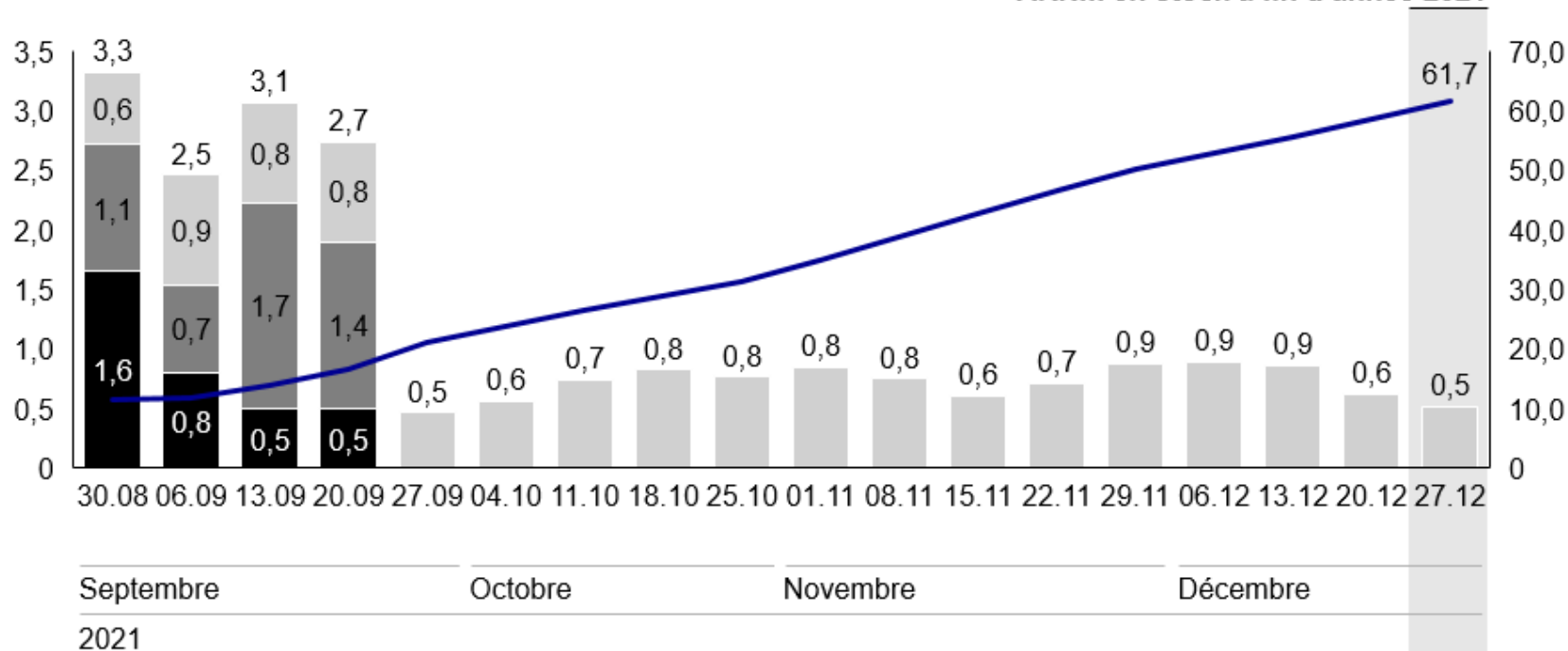
- **Personnes âgées en EHPAD et USLD** - *6 mois après premier cycle de vaccination complet*
- **Personnes âgées de plus de 65 ans hors EHPAD et USLD** - *6 mois après premier cycle de vaccination complet*
- **Population à risque ou très haut risque de forme grave de COVID-19 (liste Fischer et comorbides)** - *6 mois après premier cycle de vaccination complet*
- **Personnes sévèrement immunodéprimés** - *6 mois après premier cycle de vaccination complet ou moins en fonction des décisions médicales*
- **Population vaccinée JJ** - *4 semaine après vaccination JJ*

Volumétrie des injections potentielles incluant les rappels d'ici la fin d'année 2021

Trajectoire de la demande possible¹ et du stock associé, millions de doses par semaine

— Stock ARNm ■ Rappel ■ 2e dose ■ 1e dose

Jusqu'à 61,7 millions de doses de vaccin
ARNm en stock à fin d'année 2021



Les stocks et livraisons anticipés à date permettent de répondre au scénario retenu des injections potentielles incluant les rappels tels que préconisés par la HAS pour les populations cibles² avec jusqu'à 61,7 millions de doses de vaccin ARNm en stock à fin 2021

1. Hypothèse d'un rappel 6 mois après la finalisation du schéma vaccinal pour les populations des cercles 1 et 2 sauf pour la population ayant été vaccinée avec Janssen avec une hypothèse d'un rappel 1 mois après; Sur la base des données historiques de vaccination; Trajectoire 90% de la population cible vaccinée à fin septembre 2021;

2. +65ans, immunodéprimés, liste Fischer, comorbides, vaccinés avec Janssen

Source: Modèle volumétrie rappels v2, Objectifs D1 et D2 au 24/08/2021

La charge hebdomadaire d'injections peut évoluer sur les canaux villes et centres

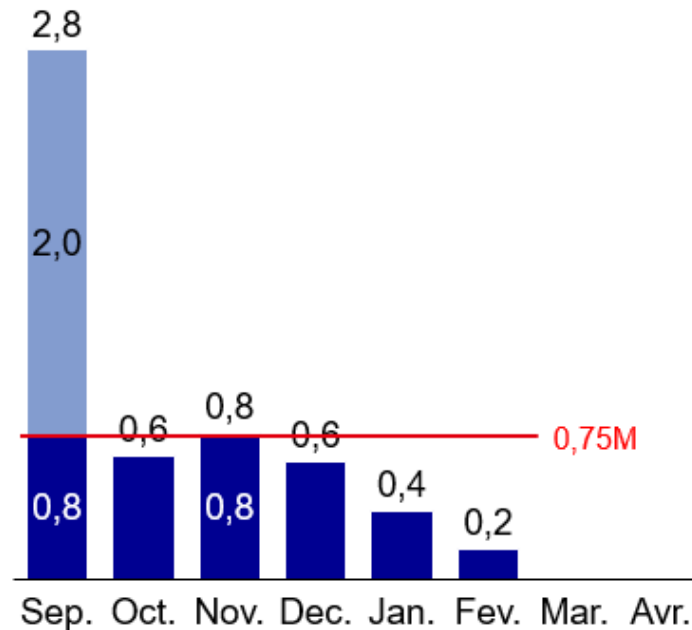
PRELIMINAIRE

■ Ville
 ■ Centres
 — Hypothèse de capacité hebdomadaire max en ville

Estimation de la charge d'injections hebdomadaire¹ par canal en fonction des populations-cibles du rappel, millions d'injections moyennes par semaine

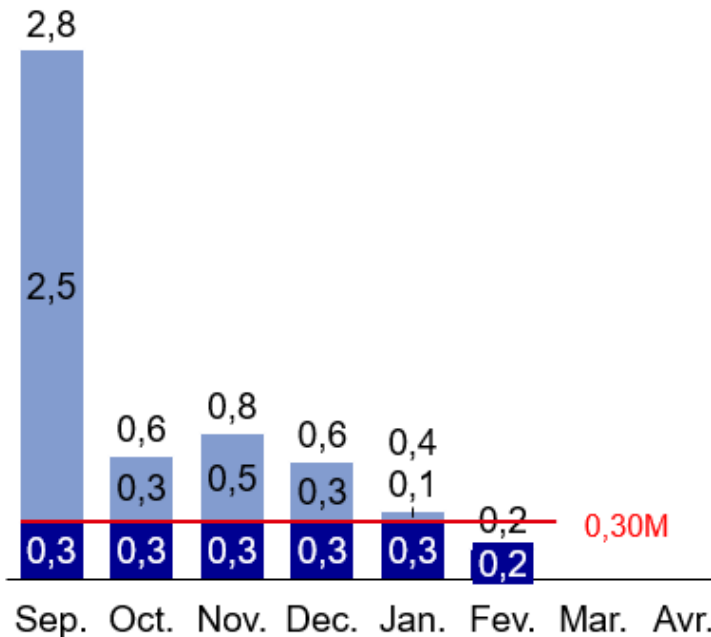
Option 1:

Capacité ville à 750k/semaine
(fermeture majorité des centres)



Option 2:

Capacité ville à 300k/semaine
(maintien majorité des centres)



1. 4,3 semaines par mois considérées

Sources : Modèle volumétrie rappel v4

Les deux options préliminaires impliqueraient une fermeture des centres en octobre (option 1) ou en février (option 2)

Les hypothèses d'estimation de la charge d'injection hebdomadaire par canal sont en phase de revue avec chacune des ARS afin de récupérer les informations terrains nécessaires à leur ajustement

Celles-ci pourraient être ajustées et modifiées dans l'éventualité d'un rappel en population générale si la HAS venait à le préciser

Point de situation sur le déploiement de la campagne vaccinale

Point de la CNAM sur les évolutions SI

Actualité épidémique et opération « A la rentrée, tous vaccinés »

Point sur la campagne de rappels

Prévention de la fraude en centre de vaccination

Les cas de fraude peuvent être évités simplement grâce à l'application de bonnes pratiques

Trois cas de fraude existent

- **Usurpation et utilisation d'une vraie attestation** par une ou plusieurs personnes (duplication, reproduction, vol)
- « **Vraies attestations** » établies alors que **la personne n'est pas vaccinée**
- **Vol ou détournement de carte CPS ou e-CPS** déclaré par des médecins



Les risques encourus

- **Faux et usage de faux**: 3 ans d'emprisonnement et 45 k€ d'amende
- **Procuration frauduleuse à autrui d'un document officiel** : jusqu'à 5 ans de prison et 75 K€ d'amende
- **Introduction frauduleuse de données dans un système de traitement automatisé** : jusqu'à 5 ans de prison et 150 K€ d'amende
- **Renseigner une personne comme vaccinée alors qu'elle ne l'est pas**: sanctions pénales et ordinales pour le médecin responsable



Les bonnes pratiques à appliquer

- **Veiller à la sécurité physique des cartes CPS ou e-CPS**
- **Déclarer rapidement la perte / vol d'une carte CPS ou e-CPS**
- **Ne pas communiquer son code personnel** permettant la double identification sur smartphone
- **Refuser les demandes d'authentification dont l'origine est inconnue ou à des horaires douteux**
- En cas de délégation de la saisie sur Vaccin Covid, **être présent lors de l'authentification ou s'assurer de l'origine de la demande**